

Déclaration préliminaire — Conférence de presse donnée à l'occasion de la parution du *Rapport sur la politique monétaire*

9 novembre 2000

Nous avons publié ce matin le plus récent numéro de notre *Rapport sur la politique monétaire*. Depuis la parution du *Rapport* de mai, il y a six mois, la tenue de notre économie a dépassé les attentes, grâce à une forte demande de produits canadiens au pays et à l'étranger. La Banque prévoit maintenant que le taux d'expansion de l'économie sera en moyenne de 5 % en 2000, et de 3 à 4 % en 2001.

En dépit de cette croissance plus vigoureuse que prévu et de la persistance des prix élevés de l'énergie, l'inflation tendancielle est restée jusqu'à maintenant plus faible qu'on ne s'y attendait. Pour se faire une bonne idée de l'évolution de l'inflation sous-jacente, la Banque se sert d'un indice de référence qui exclut les composantes volatiles que sont les prix des aliments et de l'énergie, ainsi que les effets des modifications des impôts indirects. L'inflation ainsi mesurée se situe encore dans la moitié inférieure de notre fourchette cible de maîtrise de l'inflation, qui va de 1 à 3 %. Par ailleurs, malgré des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée dans certains secteurs, la hausse des coûts unitaires de main-d'oeuvre a été modeste. Dans l'ensemble, ces résultats donnent à penser que l'économie ne se trouvait pas encore en situation de demande excédentaire au milieu de 2000, mais qu'elle fonctionnait à un niveau proche des limites de sa capacité.

Nous sommes arrivés à la conclusion que la mesure économétrique de la production potentielle utilisée dans le *Rapport* de mai sous-estimait la capacité de l'économie. Les estimations ont donc été révisées à la hausse dans le présent *Rapport*.

J'aimerais maintenant vous parler des perspectives. Même si le rythme d'expansion de l'économie devrait se modérer, en raison surtout du ralentissement prévu de l'activité aux États-Unis, nous continuons de croire que la vigueur de la demande globale de produits canadiens va intensifier les pressions sur l'appareil de production. L'inflation mesurée par l'indice de référence devrait donc monter à 2 % au second semestre de 2001, c'est-à-dire au point médian de la fourchette cible de la Banque. Si le prix du pétrole brut se stabilise tout juste sous les 30 dollars américains le baril, le taux d'augmentation de l'IPC global, qui dépasse largement celui de l'indice de référence, devrait descendre graduellement aux alentours de 2 % d'ici à la fin de 2001.

Les trois principaux risques qui pèsent sur ces prévisions touchent à la demande, à l'offre et aux anticipations d'inflation.

Du côté de la demande, la grande question est de savoir si le ralentissement récent de l'économie américaine vers un rythme d'expansion plus soutenable va se poursuivre, ou si la demande excédentaire aux États-Unis va de nouveau se propager à nos exportations et ainsi

attiser les pressions inflationnistes au pays.

Du côté de l'offre, la vive progression des dépenses en machines et matériel au Canada, conjuguée à la hausse récente des gains de productivité, pourrait pousser les limites de la capacité de production au-delà des niveaux projetés. Cependant, d'ici à ce que de nouvelles données confirment que la croissance de la productivité s'accélère réellement, la Banque doit continuer de se montrer prudente dans ses projections concernant la production potentielle.

Le troisième facteur d'incertitude a trait aux cours mondiaux de l'énergie. En effet, une nouvelle montée des prix dans ce secteur pourrait se répercuter sur ceux d'autres biens et services et sur les anticipations d'inflation.

Compte tenu de la vigueur de l'activité économique au Canada ainsi que de l'escalade des cours de l'énergie, le défi des autorités monétaires consistera à assurer un équilibre durable entre la demande et l'offre globales. Notre responsabilité est de maintenir la tendance de l'inflation à un bas niveau et de préserver les avantages qu'en retire notre économie.

[M. Knight et moi allons maintenant répondre à vos questions.]